

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Stagiaires 2010

**Les conditions de travail et de formation des stagiaires :
expérimentation de la déréglementation du statut de tous les personnels ?
Pour FO, c'est inacceptable !**

Aujourd'hui, 1^{er} décembre, personnels stagiaires et titulaires sont devant le ministère. FO est intervenu auprès du ministre pour qu'une délégation des organisations syndicales et des personnels soit reçue.

Aujourd'hui, les personnels ne veulent et ne peuvent plus attendre !

Le Ministre ne plus surseoir aux demandes.

FO qui s'est toujours prononcée avec sa confédération, pour le retrait de la maîtrise des concours, soutient pleinement toutes les initiatives sur les revendications des personnels, pour des mesures d'urgence pour «desserrer l'étau » autour des stagiaires :

- allègement de service : pas plus d'un tiers de service
- accompagnement pédagogique concret et plus complet pour tous les stagiaires, un dispositif particulier pour soutenir ceux qui sont en difficulté
- unification des procédures de titularisation dans toutes les académies

FO a demandé audience au ministre lors de sa nouvelle nomination.

FO a demandé au ministre de faire le point sur les stagiaires ce qu'il s'est engagé à faire.

Dans plusieurs académies, avec l'ensemble des personnels et leurs organisations syndicales, des rassemblements se sont tenus : à Créteil, à Rennes, d'autres vont se tenir le 6 décembre.

FO est intervenue contre les conditions de travail et de formation imposées aux stagiaires lors des Comités Techniques Paritaires Académiques (CTPA).

A Clermont-Ferrand, FO, intervenant auprès du Recteur, a obtenu satisfaction, le 24 novembre, sur des questions et revendications précises, élaborées avec des collègues stagiaires. Ainsi, le recteur a répondu favorablement à la demande FO de remboursement des frais de déplacement lorsque les stagiaires rencontrent leur tuteur dans une autre commune (et réciproquement pour les déplacements du tuteur). De même, les frais de déplacements et d'hébergement seront pris en charge pendant les 2 semaines de formation de février à l'IUFM.

Sur l'intervention de FO demandant qu'aucune pression ne soit exercée sur les stagiaires pour obliger 28 d'entre eux à participer à un stage de 3 jours en établissements difficiles à Créteil, le recteur a indiqué qu'il ignorait l'existence de ce dispositif et a donné toutes les garanties qu'aucun stagiaire ne serait contraint à faire ce stage. Pour ceux qui seraient volontaires, tous les frais (déplacements et hébergement) seraient pris en charge. Les déplacements supplémentaires liés à la formation le vendredi, pendant 8 semaines seront pris en charge.

FO invite les personnels à établir leurs revendications dans les établissements et les écoles avec leurs organisations syndicales.

FO intervient à tous les niveaux pour défendre les revendications et faire respecter le statut de tous les personnels.